Date actualisation V1-02-01-23

S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS
Direction tél. mobile 06.12.21.21.36
Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr
Service Commercial tel. Mobile : 06 15 12 56 23
Courriel commercial : c.lair@pfc-formation.fr
Site internet : http://www.pennequin-formation-conseil.fr
La prévention des risques au service de l'entreprise

Maintenir et Actualiser ses Compétences d'APS ASD (MAC APS ASD)

Objectifs opérationnels :
Suivi du Maintien et actualisation des compétences de l'acteur de prévention et secouriste du secteur de l'aide et du soin à domicile.

Public concerné :
Intervenants à domicile, personnels soignants, auxiliaires de vie ayant fait une formation initiale au cours des 24 mois précédents.

Prérequis particulier :
Être à jour de sa formation initiale et recyclage

Durée : 1 journée pour un total de 7 heures.

Effectif : De 4 à 10 personnes maximum.

Maintien des connaissances :
Un recyclage est préconisé tous les 2 ans selon le référentiel de l'INRS

Moyens et méthode pédagogiques :
Support de cours formateurs en vidéo projection, film INRS, prise de vue sur le terrain, ED7201 -ED7202 et aide-mémoire SST.
Etudes de cas / Exposés participatifs / Application pratiques / Mises en situation / Travail en sous-groupe / Evaluations formatives.

Validation, Evaluation :
A l'issue de la formation et conformément au document de référence V8-1 05/2019, les stagiaires ayant assisté à toute la formation et ayant satisfait aux évaluations, recevront un nouveau certificat APS-ASD (valable 24 mois) délivré par l'INRS ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Modalités et délais d'accès et contact :
Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de Carole LAIR :
c.lair@pfc-formation.fr
Tél .06 15 12 56 23
Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact

Référent administratif : Mme Carole LAIR
Tel : 06.49.67.45.02
Référent pédagogique : M. Guillaume PENNEQUIN
Tel 06.12.21.21.36
Référent handicap : M. Guillaume PENNEQUIN
Tel 06.12.21.21.36

PROGRAMME DE FORMATION M.A.C – A.P.S / A.S.D
Formation animée par un formateur certifié
PRAP IBC+SST par l'INRS

Domaine de compétence 1 : LA PREVENTION

- ***Être capable de maintenir un rôle d'acteur de la prévention des risques liés à son métier.***

Objectifs et dispositifs de formation : Réactivation mémoire

- La démarche et l'intérêt de la prévention.
- Les enjeux pour la structure.
- Les acteurs de prévention.
- Les risques de son métier.
- Le fonctionnement du corps humain, les limites et les atteintes à la santé.
- Manipulation de charge inerte.
- Observation d'une situation de travail.
- Les pistes d'améliorations de situation de travail.
- Les principes de mobilisation des personnes aidées.
- La remonter d'informations aux personnes concernées.
- Les équipements mécaniques et aides à la manutention.

Pratique : Réactivation mémoire
Ateliers sur la manipulation en sécurité de charges inertes.
Ateliers sur les différents principes de mobilisation des personnes aidées en fonction de leur niveau d'autonomie.
Ateliers sur les équipements mécaniques d'aide à la mobilisation des personnes aidées.

Domaine de compétence 2 : SECOURS

- ***Être capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.***

Réviser la conduite à tenir face à une situation d'accident :

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Secourir la victime de manière appropriée.

Pratique : Réactivation mémoire
Ateliers sur les techniques de secours.

Bilan de la formation.
Fiche d'évaluation à chaud des stagiaires.

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.